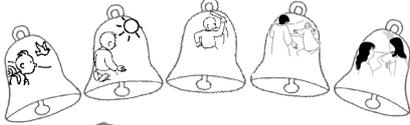


Les cloches de Pâques
sonnent joyeusement
pour nous dire que:



DIEU aime
l'homme debout,
vivant,
ressuscité!

Sonnerie des cloches

Déclaration de Mgr PLANET, évêque de Carcassonne & Narbonne

Les offices de la Semaine Sainte ne pourront être célébrés

Mais partout où ce sera possible

On sonnera les cloches

le soir du Jeudi Saint le 09 avril entre 17h/19h

et on interrompra les sonneries

Jusqu'au matin de

Pâques où on sonnera à la volée le 12 avril entre 10h/11h

